

# RÈGLEMENT du « TRAINING CONNECTÉ NO LIMIT » 17 ème Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes

## ARTICLE 1 : CONCEPT

Le « Challenge Connecté NO LIMIT » est un défi connecté organisé par l'Association Azur Sport Organisation, ouvert exclusivement aux personnes inscrites à l'une des épreuves du Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes 2025 (marathon individuel, 20 km, duo relais et offre VIP). Ce challenge est totalement gratuit et est exclusivement réservé aux inscrits du Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes 2025. L'objectif est de cumuler un maximum de kilomètres entre le 9 juillet et le 8 novembre 2025 (veille de l'épreuve).

Le challenge repose sur une double dynamique :

- **Individuelle** : chaque participant suit sa progression à travers un classement général basé sur le total de kilomètres réalisés.
- **Collective** : un compteur en ligne affiche en temps réel le cumul global des kilomètres parcourus par l'ensemble des participants.

## ARTICLE 2 : LIEUX ET DATES

Le challenge se déroulera du 9 juillet au 8 novembre 2025 (veille de l'événement).

Il s'agit d'un challenge connecté, à réaliser où que vous soyez dans le monde, seul(e) ou accompagné(e), à votre rythme et dans le respect de la « Charte Eco-Responsable du coureur connecté »

## ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions au TRAINING CONNECTÉ NO LIMIT sont gratuites et exclusivement réservées aux personnes inscrites à l'une des épreuves du Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes 2025.

L'inscription s'effectue en ligne via le lien ci-dessous : <https://www.marathon06.com/2025/epreuves/training-connecte/>

Lors de la confirmation de son inscription au Training Connecté No Limit le participant recevra par mail un lien permettant d'enregistrer sa performance à l'issue de chaque sortie via l'importation d'un fichier GPX de son activité depuis un objet connecté (montre OU application). Chaque participant pourra ensuite télécharger en ligne un e-cadre personnalisé aux couleurs de l'événement pour immortaliser en image chaque sortie.

## ARTICLE 4 : ENGAGEMENT

La participation implique l'acceptation expresse par chaque concurrent du dit règlement ainsi que de la charte éco-responsable du coureur connecté. Toute tentative de triche ou de fraude, notamment l'utilisation d'un engin motorisé ou non motorisé (vélo, trottinette, etc.), entraînera la non prise en compte immédiate de la trace concernée,

## ARTICLE 5 : TEMPS DE COURSE

Le challenge s'étale sur une période continue, sans objectif de temps. L'intérêt est de cumuler un maximum de kilomètre.

Chaque participant est libre de transmettre autant d'activités qu'il le souhaite entre le 9 juillet et le 8 novembre 2025.

## ARTICLE 6 : DROIT À L'IMAGE

Lors de son engagement à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément Azur Sport Organisation (ou ses ayants droits) à diffuser et repartager les photos réalisées dans le cadre du challenge en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus et inconnus à ce jour, et pour toute la durée.

#### **ARTICLE 7 : ASSURANCE**

Vous participez à ce défi connecté à vos propres risques sous votre entière responsabilité. Vous êtes conscient que cette activité demande une préparation physique adéquate et vous certifiez être en bonne santé générale, avoir passé une visite médicale il y a moins d'un an et avoir la forme physique nécessaire pour y participer. Vous attestez être en possession d'une police d'assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels. Vous dégagez Azur Sport Organisation, leurs employés et dirigeants et les organisateurs de toute responsabilité pour quelle que réclamation que ce soit, relative à toute blessure personnelle, à un décès ou à des dommages matériels résultant de votre participation à cet événement.

#### **ARTICLE 8 : RÉCOMPENSES**

À l'issue du challenge le participant homme et la participante femme ayant cumulé le plus de kilomètres recevront chacun un dossard pour l'épreuve de leur choix lors du Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes 2026.